



OBJECTIF(S)

- Sécuriser juridiquement ses décisions RH, identifier les risques contentieux et maîtriser les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Responsables d'agence, responsables de services gérance, contentieux et copropriété

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Avocat spécialisé en droit du travail

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - SÉCURISER LA CONCLUSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Respecter les obligations légales en matière d'embauche
- Choisir le contrat de travail le plus adapté (CDD, CDI, contrats aidés)
- Maîtriser les particularités du contrat de travail à temps partiel

II - GÉRER LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Identifier la modification d'un élément essentiel d'une simple modification des conditions de travail
- Quand faut-il recueillir l'accord du salarié ?

III - FAIRE FACE À L'ABSENCE, LA MALADIE ET L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

- Absence injustifiée : que faire ?
- Maladie : comment gérer ?
- Accident du travail : ce qu'il ne faut pas faire
- Inaptitude du salarié : conséquences et traitement

IV - SÉCURISER LES CONDITIONS D'EXERCICE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE

- Comment contrôler l'activité des salariés ?
- Les différentes sanctions possibles
- La procédure à respecter

V - ROMPRE LE CONTRAT DE TRAVAIL

- Démission du salarié : les précautions à prendre
- Rupture conventionnelle
- Rupture anticipée par le salarié (prise d'acte) et résiliation judiciaire
- Licenciement
- Départ à la retraite



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap